



RÉDUIRE
RÉUTILISER
RECYCLER



/ Associations
/ À Suivre
/ Agir à Villejuif
/ Les Amis de la Terre
/ Attac-Ivry-Charenton
/ CLCV-Ivry
/ Générations engagées
/ Passerelles
/ Rudologie & Co
/ avec le soutien du CNIID

LA LETTRE D'INFO DU COLLECTIF 3R

N°2 - FEVRIER 2013

Les mots clés de ce n° :

Arivem - TMB et CSR - Incinération.

2013: PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS À IVRY-PARIS XIII. QUELLES PERSPECTIVES?

Arivem, Est Ensemble et le Syctom

La mobilisation de l'association Arivem, qui lutte contre le projet d'usine de Tri Mécano-Biologique¹ à Romainville, a contribué à renforcer notre propre mobilisation.

Comme nous vous l'indiquions dans la Lettre d'information n° 1 de septembre 2012, l'association Arivem a mené une course contre la montre à l'encontre du projet d'usine de Tri Mécano-Biologique (ou TMB) de Romainville. En effet, leur lutte a démarré en septembre 2011 alors que l'autorisation préfectorale et le permis de construire avaient déjà été accordés.

Dans un premier temps ils ont obtenu un moratoire de six mois pour la réalisation d'un audit du projet sous le contrôle d'un garant indépendant. Bien que cet audit ait été confié à deux cabinets spécialisés connus pour avoir édité des publications en faveur du TMB (INERIS et EREP), les rapports du 12 octobre 2012 ont pointé des difficultés prévisibles dans l'exploitation et recommandé des modifications au projet initial concernant la sécurité².

A l'issue du moratoire, Arivem a organisé le 17 novembre 2012 une manifestation à proximité de l'Assemblée nationale, à laquelle nous avons participé. Nous étions environ 350 à cette manifestation, mais plusieurs dizaines de personnes n'ont pu nous rejoindre car les forces de police nous ont enfermés sur une place, empêchant quiconque de nous rejoindre et nous interdisant de défilé.

Toutefois, l'opiniâtreté d'Arivem a porté ses fruits puisque l'ensemble des élus de l'agglomération Est Ensemble, qui regroupe 9 communes de la Seine-Saint-Denis adhérentes au Syctom, se sont

¹ Pour les définitions, voir l'excellent dictionnaire du CNIID "Déchets: les gros mots"
<http://www.cniid.org/Dechets-Les-gros-mots,508>

² <http://audit-methanisation-romainville.fr/> pour les 3 rapports de l'INERIS et de l'EREP, et l'avis définitif du conseil communautaire d' Est Ensemble.

opposés au projet en l'état, bien qu'ils aient voté préalablement en sa faveur. Le 11 décembre 2012, lors d'une réunion de l'agglomération Est Ensemble, les élus ont porté un "avis définitif" défavorable au projet et demandé un certain nombre de modifications dont : la réduction du dimensionnement de l'usine ; la prise en compte des risques d'explosion ; la maîtrise des nuisances olfactives ; l'anticipation de la réduction des tonnages à traiter avec une modularité des capacités de traitement ; la mise en place de lignes de traitement séparées pour les bio déchets ; la mise en place d'une politique de réduction à la source des déchets ainsi que l'amélioration du tri et la création de filières de recyclage.

Le 19 décembre 2012 le Conseil syndical du Sycotom a rendu sa décision. La modification la plus importante concerne la réduction du dimensionnement de l'usine. Le nombre de cuves de méthanisation (les digesteurs), est ramené de six à quatre, dont une dédiée aux bio-déchets collectés séparément (pour information ces cuves mesurent 25m de hauteur, ce qui représente la hauteur d'un immeuble de 8 étages et le projet d'Ivry en comporte également six). Le Sycotom estime toutefois que les changements à apporter n'entraîneront ni la refonte totale du projet, ni la nécessité d'une nouvelle enquête publique, soulignant par là-même que les modifications qu'il envisage n'affecteront le projet qu'à la marge.

Depuis cette date, Arivem interpelle les élus d'Est Ensemble, qui font part les uns après les autres de leur désaccord face à l'interprétation restrictive du Sycotom, concernant la demande d'Est Ensemble de révision approfondie du projet.

Les Combustibles Solides de Récupération (ou C.S.R.)

Ce qu'il adviendra du projet de Romainville est essentiel pour l'avenir de l'usine d'Ivry-Paris XIII. Il est en effet prévu que les 78 000 tonnes de résidus solides de Romainville, issus du tri des fermentescibles ou bio-déchets, soient acheminés et brûlés à Ivry-sur-Seine. Ces résidus solides, pudiquement appelés Combustibles Solides de Récupération, s'ajouteraient à ceux de l'usine de TMB d'Ivry-sur-Seine.

Les CSR sont des concentrés compacts et secs de déchets, à fort pouvoir calorifique (cartons et plastiques essentiellement) dont les industriels du déchet veulent faire un produit vendable et exportable en Europe. Ils intéressent en effet d'autres puissantes industries comme les cimentiers, grand consommateurs de déchets à fort pouvoir calorifique.

On ne sait pas grand chose des dangers que leur incinération engendrera: il est à craindre que le fait de brûler essentiellement des plastiques, entraîne encore plus de toxiques dans les fumées, mais aussi dans les mâchefers et autres résidus très dangereux des filtres de l'incinération.

Ce n'est malheureusement pas une politique ambitieuse de réduction des déchets, et de tri/recyclage, comme nous le réclamons, qui permet au Sycotom de prévoir un moindre tonnage à incinérer à Ivry dans la nouvelle usine, mais le projet de lui adjoindre, sur le même site, une gigantesque usine de TMB, jumelle de celle de Romainville, dont nous vous avons exposé les dangers et nuisances dans notre lettre d'information n° 1.

Incinération

Si nous sommes convaincus aujourd'hui que le TMB-méthanisation est un procédé dangereux, qui décourage le geste du tri et ne sert que les intérêts des industriels qui voient dans ce procédé la garantie de disposer pour longtemps d'un gisement de déchets à traiter, nous sommes toujours très opposés à l'incinération.

Vous pouvez trouver sur notre blog la traduction en poids et pourcentages des rejets de polluants toxiques issus des cheminées de l'usine d'Ivry en 2011. Ces données sont celles de l'exploitant, dont nous vous rappelons qu'il n'en analyse que la partie réglementaire. Les particules par exemple ou les rejets d'aluminium, ne sont pas analysés. Or on sait que les particules concentrent les polluants et que

l'aluminium a un effet néfaste sur le système nerveux, qu'il contribuerait notamment à l'extension des maladies neurodégénératives type Alzheimer et Parkinson. Lorsqu'on constate le nombre de produits alimentaires emballés avec de l'aluminium, on peut imaginer la quantité qui part en fumée et est inhalée par les riverains.

Nous continuons à réclamer que la priorité soit donnée à la réduction, à la réutilisation, au tri sélectif et au recyclage des déchets avant de s'engager dans la construction de gigantesques usines qui seront très vite sur-dimensionnées en raison de la baisse des tonnages attendue de l'application des réglementations française et européenne. Sur un an, alors que les plans locaux de prévention mis en place ne produisent pas encore tous leurs effets, le Syctom a enregistré une baisse de 2,6% des tonnages traités sur son territoire. L'Île de France compte la plus grande concentration d'usines d'incinération du territoire national. Il est indispensable que le plan régional d'élimination des déchets intègre les capacités totales existantes dans la région avant que tout projet nouveau ou de reconstruction soit envisagé, comme l'avait demandé le Grenelle de l'environnement.

Le rapport de la commission européenne du mois de juillet 2012 fait apparaître un taux de recyclage de 34,9% en France, (25% pour l'Île de France) alors qu'il est de 69,8% en Autriche, de 61,8% en Allemagne et en Belgique et de 60,7% aux Pays Bas. Nous pensons qu'il faut d'abord réaliser les mêmes performances que ces pays aussi peuplés et industrialisés que la France avant de construire de gigantesques usines de traitement qui constituent des aspirateurs à déchets. Une fois construites, ces usines ont besoin d'être alimentées, ce qui n'incite pas les communes et les habitants à réduire et à trier leurs déchets. Dernièrement, la Suède qui a beaucoup misé sur l'incinération, a été contrainte d'importer 800 000 tonnes de déchets ménagers, essentiellement de Norvège, afin d'alimenter ses usines qui fonctionnent mal lorsqu'elles ne sont pas assez fournies. Ce scénario peut rapidement se produire en Île de France qui possède un parc important d'usines d'incinération, mais qui ne sont malheureusement pas mutualisées, parce que chaque syndicat de traitement des déchets mène sa propre activité sans se soucier de ce font ses voisins.

Le Syctom et le projet d'Ivry-Paris XIII

A ce jour, bien que nous soyons présents à tous les conseils syndicaux du Syctom, nous n'avons pas d'informations précises sur l'avancée du projet d'Ivry-ParisXIII (dimensionnement et type d'installations, planning, collecte des biodéchets...). Le Syctom a engagé une procédure de dialogue compétitif pour sélectionner le groupement d'entreprises qui réalisera et exploitera les futures installations. Elle devrait aboutir en 2013 et ce n'est qu'ensuite que le dossier de demande d'autorisation d'exploiter, comprenant notamment l'étude d'impact et l'évaluation des risques sanitaires, sera constitué et déposé en préfecture. L'enquête publique sur ce dossier serait planifiée en 2015 d'après les informations du site internet du Syctom.

Mais ce calendrier risque d'être contrarié par deux recours au tribunal administratif contre les autorisations d'exploiter délivrées au Syctom et qui devraient avoir lieu cette année. L'un a été intenté par Arivem, et concerne l'autorisation préfectorale donnée au Syctom d'exploiter l'usine de TMB-méthanisation de Romainville ; l'autre a été intenté par le CNIID et Écologie sans frontières à propos de la hauteur insuffisante des cheminées de l'usine d'incinération d'Issy-les-Moulineaux.

De plus, l'avenir de la filière du Tri Mécano-Biologique pour produire du compost utilisable en agriculture à partir d'ordures ménagères en mélange, reste en suspens. L'issue des travaux européens pour établir les critères du règlement de sortie du statut de déchets des composts sera connue en avril-mai 2013. Les critères en discussion ne sont pas favorables au projet du Syctom: d'une part le taux d'impuretés exigé dans le compost (plastiques, verre..) est décrit par le ministère du développement durable comme "constituant un objectif ambitieux" et d'autre part la majorité des états membres, dont l'Allemagne et l'Angleterre, demande purement et simplement l'exclusion de la qualification de "compost" pour ce qui sort des usines de Tri Mécano-Biologique sur ordures ménagères en mélange.

Pour notre part, nous allons nous renseigner sur l' obligation pour le Syctom d'informer le public sur l'évolution du projet, dans le cadre du suivi du projet par la Commission nationale du débat public, en raison des modifications substantielles apportées au projet par rapport à 2009.

Perspectives 2013

Nous continuons nos actions militantes pour élargir le cercle du public informé. Lors de l'appel à la manifestation du 17 novembre nous avons largement distribué des tracts, notamment dans le 13ème arrondissement. Nous avons envoyé un courrier aux directions de 63 entreprises riveraines du site de l'usine, suivi deux semaines plus tard d'un courrier aux représentants du personnel. Début janvier nous avons commencé à distribuer un tract d'information aux personnels de ces mêmes entreprises. Nous avons obtenu quelques rendez-vous encourageants avec les directions de certaines d'entre elles. Nous allons poursuivre ces distributions à l'entrée des entreprises dans les semaines qui viennent.

Comme nous avons pu le constater avec la mobilisation d'Arivem, c'est la pression auprès des élus qui donnent les résultats les plus significatifs. Or 2013 et 2014 seront des années de campagnes électorales qu'il faudra mettre à profit pour infléchir les certitudes des élus qui sont très influencés par le Syctom et les industriels du traitement des déchets.

Les actions envisagées :

- l'organisation d'une grande réunion publique sur le projet et plus particulièrement sur son aspect TMB/méthanisation ainsi que sur les alternatives citoyennes au traitement industriel des déchets, dans une salle située à proximité du 13ème arrondissement afin de sensibiliser également la population parisienne. Nous sommes en recherche de cette salle et des financements nécessaires pour organiser cette réunion à laquelle devraient participer des intervenants français et étrangers.

- une étude complémentaire pour actualiser notre projet alternatif, car nous sommes bien conscients que l'évolution de notre positionnement par rapport au TMB/méthanisation nous oblige à reconsidérer l'ensemble du projet.

Appel à vos dons

A ce sujet nous vous rappelons que toutes les aides sont précieuses pour que nous puissions continuer notre action militante dans l'intérêt de tous. Nous ne bénéficions cette année d'aucune aide publique ou privée. Nos actions ne sont financées que par les dons des associations participantes, et la question financière est aujourd'hui un frein pour le Collectif 3R.

Nous nous permettons donc de faire appel à votre générosité pour ces deux projets: chiffrer nos objectifs pour les années à venir et avancer dans un projet alternatif avec l'aide d'un bureau d'études, et organiser une grande réunion publique pour élargir notre audience. Il existe une case "dons" dans notre bulletin d'adhésion. Merci d'avance pour votre générosité qui nous permettra de mettre en œuvre ce programme et n'oubliez pas d'adhérer!

ADHÉREZ! NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN !

Association : 20 €

Individuel : 10 €

Petit budget : 5 €

Nom, prénom

Adresse

e-mail

DONS : €

COLLECTIF 3R

Gérard Marcon / 7, rue Élisabeth 94200 Ivry-sur-Seine

collectif3R@gmail.com / <http://collectif3R.blogspot.com>

Si vous ne désirez plus recevoir ce bulletin d'information, merci de nous le signaler